

Par : L.P.

PLAN DES SERVITUDES

Echelle:1/250



LEGENDE :

- Terrain destiné à la construction. Se reporter au PLU et au règlement de lotissement
- Espace vert
- Marquage au sol
- Place de stationnement commun
- Limite parcellaire
- Borne ou piquet bois
- Cotation de lot
- Cotation altimétrique du terrain naturel avant travaux
- Cotation altimétrique du terrain naturel avant travaux (courbes de niveaux)
- Numéro de lot et superficie approchée
- Périmètre du lotissement (sous réserve du bornage périmétrique définitif)
- Accès interdit
- Implantation en limite séparative obligatoire
- Haie restaurée/créée par l'aménageur à conserver
- Emprise des équipements collectifs
- Espace non clos
- Zone constructible
- Retrait de constructibilité
- Enrobé noir sur chaussée

LEGENDE RESEAUX

- Boîte et branchement Eaux Usées
- Mât éclairage public - Type, nombre et position indicatifs, ils seront confirmés par une étude d'éclairnement.
- Coffrets et regards raccordés par branchements type tous réseaux
- Citerneau Eau Potable
- Coffret TELECOM
- Coffret ENEDIS
- Limite de propriété
- Domaine public

- Le tracé des voies, les emplacements des ouvrages et plantations pourront varier pour des raisons techniques lors de la réalisation des travaux.

- Les emplacements définitifs des groupes de boîtes aux lettres seront définis en concertation avec la mairie et les différents intervenants concernés lors de la réunion préparatoire préalable aux travaux.

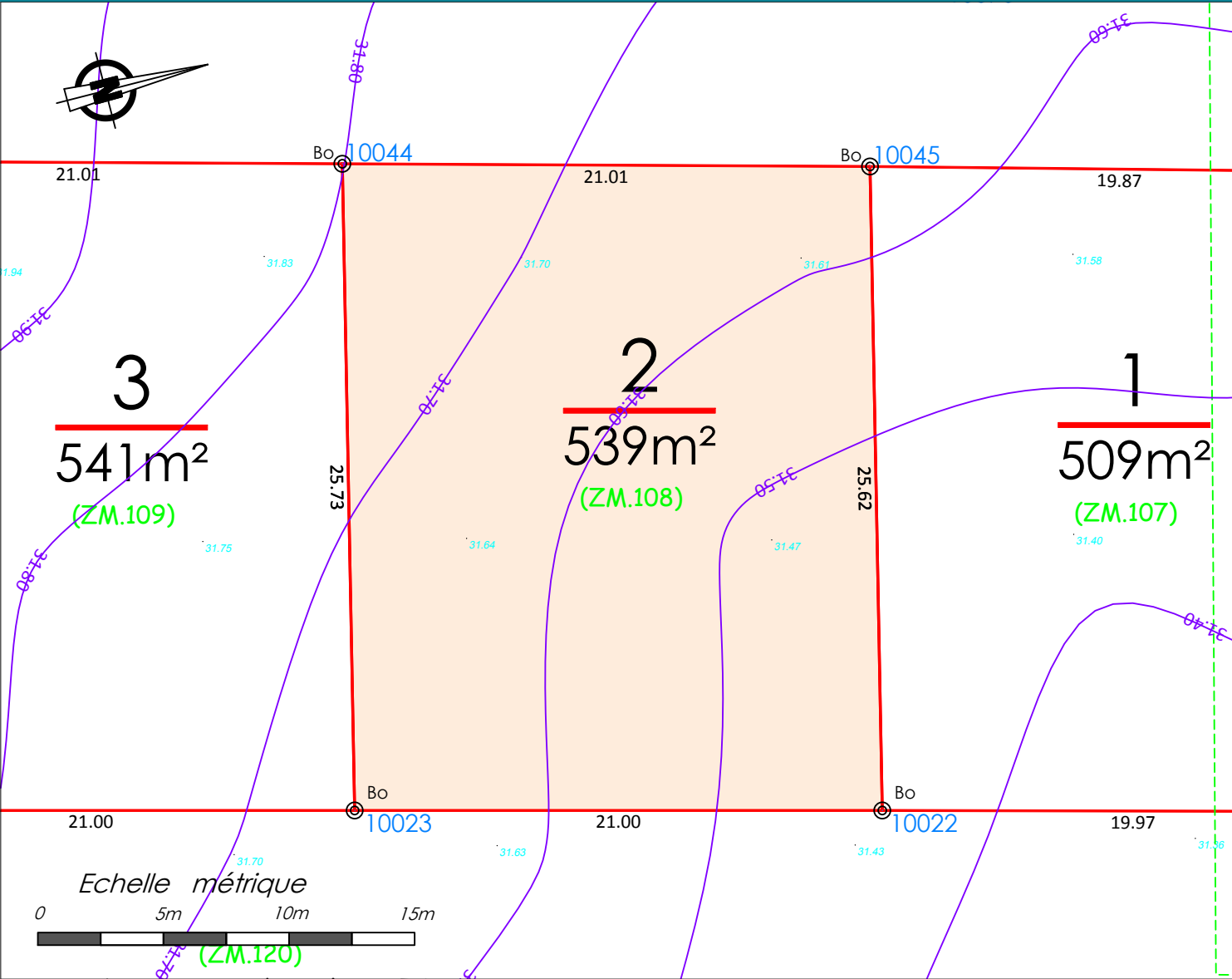
- Les propriétaires ne pourront pas ouvrir d'accès automobiles aux lots au droit des pans coupés des limites privatives, ni au droit des espaces verts communs, ni au droit de l'emplacement nécessaire pour les candélabres. Les accès privatifs et emplacements de stationnement privatif seront aménagés sans qu'il soit porté préjudice aux branchements particuliers du lot, aux végétaux et arbres, aux éléments de réseaux ou tous autres aménagements créés sur les espaces communs.

- En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.

- les cotes TN seront modifiées en fonction des terrassements réalisés pendant les travaux de viabilisation.

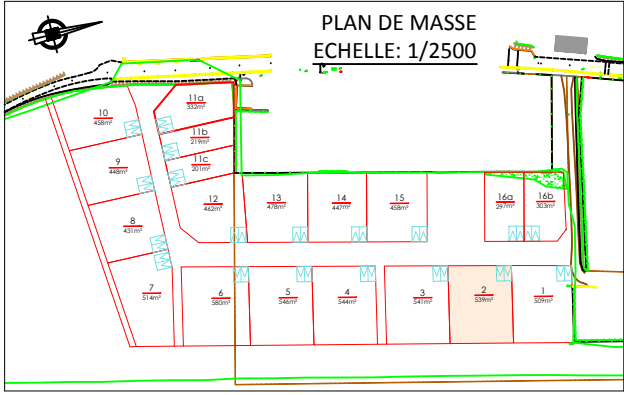
PLAN DE BORNAGE

Echelle:1/250



- Les surfaces et cotations ne seront définitives qu'après la publication du document d'arpentage

Coordonnées des points implantés rattachées dans le système RGF 93 CC49		
MAT	X	Y
10022	1470122.96	8215832.73
10023	1470117.66	8215812.40
10044	1470092.65	8215818.42
10045	1470098.05	8215838.72



Lot n°2
Superficie : 539 m²
Section ZM n° 108

GEOSAT NORMANDIE

GEOMETRE EXPERT

542 Av des Dignes - 14123 FLEURY-SUR-ORNE
Tel : 02 31 820 820 - Fax : 02 31 820 821
26 place du Champ de Mars - 50000 SAINT-LO
Tel : 02 33 57 00 02 - Fax : 02 33 55 40 21